→ EXPOSÉ INTRODUCTIF

Concepts des coopérations métropolitaines en France et perspectives dans une région transfrontalière

Jean PEYRONY, Directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)









Plan de la présentation

- La coopération métropolitaine en France
- La coopération métropolitaine transfrontalière avec les voisins de la France
- Le traité d'Aix-la-Chapelle et les perspectives pour le franco-allemand
- Les perspectives européennes

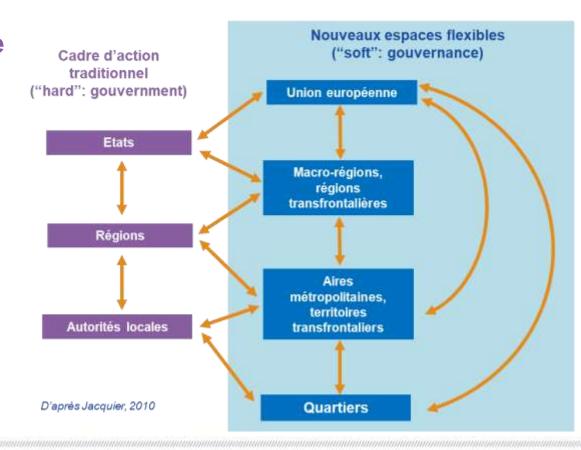


Cadre théorique :

2 modes de gouvernance multi-niveaux, **institutionnel** et **fonctionnel**, qui coexistent

Coopération **verticale** (entre niveaux), et **horizontale** (avec les territoires voisins)

DU GOUVERNEMENT À LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX





→ La coopération métropolitaine en France

Évolutions institutionnelles : loi de 2010, lois MAPTAM et NOTRe, renforçant le couple Régions/Métropoles

13 Régions dotées de compétences d'aménagement du territoire (SRADDET), de développement économique (SRDEII)...

22 métropoles au 1/1/2018, dotées de nouvelles compétences (développement économique, aménagement de l'espace, habitat, services...)

3 métropoles frontalières, devant adopter un Schéma de coopération transfrontalière (SCT) : Lille, Strasbourg et Nice





La coopération métropolitaine transfrontalière avec les voisins de la France

Lille, Nice et Strasbourg : 3 SCT en cours d'élaboration

Premiers résultats communs : identification de différentes échelles territoriales **fonctionnelles** de coopération transfrontalière :

- métropolitaine locale (bassin de vie transfrontalier)
- métropolitaine régionale (Eurorégion)
- supra régionale (macro-région).





Le traité d'Aix-la-Chapelle et les perspectives pour le franco-allemand

Traité:

- « Compétences appropriées, ressources dédiées et procédures accélérées » pour les collectivités territoriales et les Eurodistricts
- « Comité de coopération transfrontalière »
- « chargé de coordonner l'observation territoriale transfrontalière, de définir une stratégie commune de choix de projets prioritaires, d'assurer le suivi des difficultés (...) »

Par ailleurs, création de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) Schéma alsacien de coopération transfrontalière



Le traité d'Aix-la-Chapelle et les perspectives pour le franco-allemand

L'Eurométropole de Strasbourg agit aux différentes échelles territoriales :

- au niveau métropolitain local : coopération avec Kehl, dans le cadre de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau...
- avec son voisinage : avec l'Eurodistrict Pamina...
- à l'échelle euro-régionale, avec Karlsruhe, Fribourg...; au sein du réseau des villes du Rhin supérieur...
- → à l'échelle macro-régionale, européenne (capitale UE...), globale

Le SCT associe les autres institutions (communes, départements (future CEA), Région, État), qui agissent aussi à ces échelles, en cohérence.





Les perspectives européennes : fusée à trois étages



Le projet de règlement ECBM, pour résoudre les obstacles : propositions locales, traitement national (points de contact nationaux se coordonnant sur chaque frontière) et européen

Les GECT, pour structurer la gouvernance transfrontalière

Interreg 2021/2027, pour financer non seulement des projets, mais aussi l'observation, l'ingénierie, des stratégies territoriales intégrées, l'élimination des obstacles (15 % pour l'objectif gouvernance Interreg)

